

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Procurations : 2

Délibération rendue exécutoire le :

20 DEC. 2013

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 09/12/2013

Affichage en date du : 09/12/2013

Publication de la présente en date du :

19 DEC. 2013

Réception en préfecture : **18 DEC. 2013**

L'an deux mille treize
le seize décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Marie-Anne CAMBON-BONAVITA ayant donné procuration à Mme Gisèle KERDRAON, Mme Françoise GUENEUGUES à M. Yves DU BUIT, M. Yves PAGES.

Secrétaire de Séance : Anne-Sophie BELIER.

N° 2013-12-07

Objet : Marché de fournitures administratives et scolaires – Autorisation de signer.

Rapporteur : Damien DESCHAMPS

Vu le Code des marchés publics, notamment les articles 33, 52, 53, 57 à 59 et 77,
Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres en date du 22 novembre 2013,

M. Damien DESCHAMPS, Adjoint aux finances, expose au Conseil Municipal qu'une mise en concurrence suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert a été mise en œuvre pour l'acquisition des fournitures administratives et scolaires. Compte tenu de la nature de l'opération, le marché a été passé sous la forme allotie.

Il s'agit d'un marché à bons de commandes successifs avec minimum et maximum pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois.

Les lots étaient :

- lot n°1 : Registre et documents administratifs pour un minimum de 750 € HT et un maximum de 4 000 € HT,
- lot n°2 : Consommables informatiques pour un minimum de 5 300 € HT et un maximum de 20 000 € HT,
- lot n°3 : Enveloppes papiers pour un minimum de 2 600 € HT et un maximum de 13 000 € HT,
- lot n°4 : Papeterie administrative pour un minimum de 9 000 € HT et un maximum de 40 000 € HT,
- lot n°5 : Papeterie scolaire pour un minimum de 28 500 € HT et un maximum de 144 000 € HT,
- lot n°6 : Matériel d'écriture pour un minimum de 3 800 € HT et un maximum de 19 000 € HT,

- lot n°7 : Matériels divers pour un minimum de 9 500 € HT et un maximum de 45 000 € HT.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié :

- Le 16 septembre au Bulletin Officiel des Marchés Publics,
- Le 17 septembre dans Ouest-France,
- Le 16 septembre dans le télégramme,
- Le 13 septembre dans le Journal Officiel de l'Union Européenne.

Le dossier de consultation des entreprises était consultable et téléchargeable sur le portail Mégalis à partir du 13 septembre au 24 octobre 2013.

Les critères de sélection des offres ont été fixés comme suit :

- **Le prix (50%)**
- **La valeur technique (50%)** de l'offre par analyse de la fiche technique, des performances environnementales (lots spécifiques), de la praticité du mode de commande et des échantillons fournis.

La Commission d'Appel d'Offres a donné son avis sur l'analyse des offres le 22 novembre 2013, en vue de proposer au Conseil Municipal les candidats retenus pour autorisation de signature des marchés par Monsieur le Maire.

Les plis ont été ouverts en Commission d'Appel d'Offres le 25 octobre 2013 :

- 1 entreprise a déposé une offre pour le lot n°1,
- 4 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°2,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°3,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°4,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°5,
- 6 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°6,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°7.

Après analyse des offres, la Commission, a attribué les marchés pour :

- **Le LOT n°1** : à Fabrègue Duo, boulevard Marcel Roux, BP 10 – 87500 ST YRIEIX LA PERCHE,
- **Le LOT n°2** : à TG Informatique, 71 montée de St Menet – 13011 MARSEILLE,
- **Le LOT n°3** : à SAS Fiducial Bureautique, 41 rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE,
- **Le LOT n°4** : à SARL Papeterie d'Arvor, ZA Jean Epivent – 22590 PORDIC,
- **Le LOT n°6** : à SAS Papeterie Pichon, 97 rue Jean Perrin, ZI Molina La Chazotte, BP 315 – 42353 LA TALAUDIÈRE Cedex,
- **Le LOT n°7** : à SAS Papeterie Pichon, 97 rue Jean Perrin, ZI Molina La Chazotte, BP 315 – 42353 LA TALAUDIÈRE Cedex.

Pour un motif d'intérêt général (article 59 alinéa 4 du Code des Marchés publics), il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour le lot n°5.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire de signer les marchés pour les six autres lots (n°1, 2, 3, 4, 6 et 7).

Le montant cumulé des marchés pour lesquels il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation de signer les marchés, est au minimum de 30 950 € HT et au maximum de 141 000 € HT, pour une année.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le présent marché de fournitures administratives et scolaires pour :

- **Le LOT n°1** : avec Fabrègue Duo, boulevard Marcel Roux, BP 10 – 87500 ST YRIEIX LA PERCHE,
- **Le LOT n°2** : avec TG Informatique, 71 montée de St Menet – 13011 MARSEILLE,
- **Le LOT n°3** : avec SAS Fiducial Bureautique, 41 rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE,
- **Le LOT n°4** : avec SARL Papeterie d'Arvor, ZA Jean Epivent – 22590 PORDIC,
- **Le LOT n°6** : avec SAS Papeterie Pichon, 97 rue Jean Perrin, ZI Molina La Chazotte, BP 315 – 42353 LA TALAUDIÈRE Cedex,
- **Le LOT n°7** : avec SAS Papeterie Pichon, 97 rue Jean Perrin, ZI Molina La Chazotte, BP 315 – 42353 LA TALAUDIÈRE Cedex.

➤ **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2014 en section de fonctionnement 020/6064 « Fournitures administratives » et 213/6067 « Fournitures scolaires ».

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 17 décembre 2013

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20131216-delib2013-12-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2013